



FAB@ICC



Journée de recherche

« Créer de la valeur demain dans les Industries Culturelles et Créatives »

Mercredi 21 novembre 2018 de 13 h 30 à 18 h 30

Amphithéâtre du Bâtiment du Nil

138 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême



Argument et organisateurs

Dans le cadre de la 3^{ème} édition de la semaine InnovUP, l'Université de Poitiers, en partenariat avec la Technopole EurekaTech du GrandAngoulême, met en avant le FAB@ICC, équipe pluridisciplinaire dédiée aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) et financée par le programme de recherche CPER/FEDER INSECT.

Les enseignants-chercheurs du FAB@ICC vous convient à une demi-journée de recherche le mercredi 21 Novembre 2018 dans l'Amphithéâtre du bâtiment du NIL à 13 h 30.

Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser les porteurs de projets culturels (étudiants, auteurs, associations, entrepreneurs, etc.) aux différents modèles de création de valeur qui émergent à la croisée entre le e-business et les principes de l'ESS. En effet, la loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), actuellement en cours de préparation, envisage de faciliter l'accès pour les porteurs de projets à l'épargne solidaire qui s'est fortement développée ces dernières années.

Cette demi-journée permettra à différents acteurs des ICC d'échanger et de confronter leurs points de vue sur les différentes voies de création de valeur qui s'offrent aux porteurs de projets culturels, soit comme biens/services marchands, soit comme forme solidaire de développement local fortement ancrée dans un territoire.

Cette demi-journée d'étude est ouverte à tout public (sur réservation). Elle s'adresse en particulier à l'ensemble des étudiants de la Nouvelle Aquitaine intéressés par les ICC, et plus particulièrement les étudiants du *Campus Image Magelis*, aux auteurs, aux associations culturelles et aux collectifs de créateurs, etc. pour les informer des possibilités qu'offre le cadre de l'économie sociale et solidaire afin de développer leur projet créatif.

Elle a vocation à rassembler les chercheur.e.s et des entreprises ou établissements publics producteurs de contenus culturels et créatifs du territoire de la Nouvelle Aquitaine.

13 h 30 - Accueil

13 h 45 - Ouverture de la demi-journée

- Yves Jean, Président de l'Université de Poitiers,
- Jean-François Dauré, Président de GrandAngoulême,
- François Bonneau, Président du Pôle Image Magelis,
- Thomas Rogaume, Vice-Président délégué Valorisation et développement économiques de l'Université de Poitiers,
- Roger Belot, Président de la Fondation Poitiers Université, Président du Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (Ceges), Président de la Chambre française de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

14 h 00 – 16 h 00 : Conférence « Créer de la valeur demain dans les Industries Culturelles et Créatives ? »

Modératrice : Valérie-Inés de La Ville

Professeur des Universités en Sciences de Gestion

Directrice du CEPE, Laboratoire CEREGE

Responsable scientifique du FAB@ICC, Université de Poitiers

Laura Aufrère, « Nouveaux modèles solidaires dans le secteur artistique et culturel : organiser la création en commun(s) et pour le commun »

Doctorante - Centre d'Economie de Paris Nord (UMR CNRS 7234-CEPN), Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité.

Au sein du mouvement des communs et de l'économie sociale et solidaire, une "autre" économie des arts et de la culture est portée par de nombreuses structures, revendiquant la diversité et la démocratie économique comme deux éléments indissociables et indispensables à la diversité culturelle et la liberté d'expression. De nouveaux modèles organisationnels sont ainsi développés par les communautés d'artistes qui s'organisent en commun(s), autour d'une gestion centrée sur la coopération, la réciprocité et le "commoning", partageant ressources, savoirs et savoir-faire, pour développer leur capacité de recherche et d'expérimentation. Ce faisant, ils défrichent et tentent de nouvelles modalités de partage, en proposant aux publics une approche renouvelée de l'expérience artistique et culturelle, va au-delà de la logique de production/monstration, tout en participant aux dynamiques urbaines dans lesquelles ils développent leurs activités. Dans un contexte concentration de "l'offre" des contenus numériques et événementiels culturels, ces expériences éclairent des horizons possibles pour les initiatives solidaires, "en communs", qui participent à la mise en œuvre des droits culturels et à la diversité culturelle.

Lucile Aigron, « Les tiers lieux, un tremplin pour l'entrepreneuriat culturel ? »

Co-gérante de La Coopérative Tiers-Lieux

Au travers des 192 tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, de nouvelles formes d'entrepreneuriat culturelles prennent corps dans ces "tiers-lieux - lieux intermédiaires - voire lieux interdits". En quoi ces nouveaux espaces jouent un rôle d'intermédiaire, d'espaces supports, de lieux de production, de lieux de diffusion ? L'économie sociale arrive-t-elle à insuffler un autre mode de fonctionnement au champ culturel ? Le socle contributif voire solidaire est-il présent dans la production et la diffusion culturelle ? Qu'est-ce que cela nous raconte sur l'entrepreneuriat culturel d'aujourd'hui ?

Vincent Puig, « Le Revenu contributif comme extension du régime des intermittents et du logiciel libre »
Directeur exécutif, Institut de Recherche et d'Innovation (IRI), Centre Pompidou

La proposition de l'Economie contributive et du Revenu Contributif s'inscrit dans le cadre d'un travail de préfiguration entrepris actuellement sur le territoire de Plaine Commune (Seine St Denis). Ce modèle économique répond à la réduction tendancielle des emplois et à la perte de savoir liée à l'automatisation généralisée en s'inspirant du régime des intermittents du spectacle (rémunération de périodes de capacitation conditionnées à des périodes d'emploi) et du logiciel libre (production de communs). Il vise à définir localement et de manière délibérative des indicateurs de richesse pour labelliser des activités contributives et de production de communs ouvrant droit au dispositif Revenu contributif – Emploi intermittent. Il peut dans ces conditions s'appliquer à des activités artistiques ou culturelles.

16 h 00 – 16 h 15 : Pause

16 h 15 – 18 h 15 : Table ronde « Choisir le bon statut et faire évoluer le modèle économique de votre projet »

Animateur : Nicolas Gorski
Société NG2C

Julie Bernela et Patric Clanet
Associée cogérante du Consortium Coopérative Ligugé
Directeur EESI

Geoffrey Betoulle
Association Les Mains Sales, collectif d'auteurs de BD

Thierry Quinqueton
Editeur-Chercheur

Nicolas Picoulet
Directeur Urscop (Union régionale des Scop de Poitou-Charentes)

Stéphanie Chapelle
Fondatrice de la société IBA Central et Consultante en Business Affairs

Maiwenn Coatanéa
Gérante et fondatrice Agence Maïa Création

18 h 30 : Clôture suivie d'un apéritif dans l'Atrium du bâtiment du NIL

Exposition Modulaire « Solidarités en Limousin, deux siècles d'économie sociale et solidaire ».